

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

=====
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019 A 18 H 30
=====

L'an deux mille dix-neuf, le 25 septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 19 septembre 2019.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, DECOURCELLES, Mme BOURDON, M. DAUBRESSE, Mmes VINCENT, CORRE, M. CECAK, Mmes LEFEBVRE, AIT CHIKHEBBIH, M. POCHON, Mmes MEPHU NGUIFO, DAUTHIEU, LEDENT, MM. GAYANT, MILLET, Mmes BRETON, POSMYK-VAIRON, MM. DUCASTEL, BOUKERCHA, Mme CHOCHOI, MM. LEBRUN, REAL.

Etaient excusés : M. RAYTER ayant donné pouvoir à M. HANON, M. MAZURE ayant donné pouvoir à M. CECAK, M. DELSERT ayant donné pouvoir à M. DECOURCELLES, M. RUDYNSKI ayant donné pouvoir à Mme VINCENT, Mme DELPORTE n'ayant pas donné pouvoir, Mme DELELIS n'ayant pas donné pouvoir, Mme TIMME n'ayant pas donné pouvoir, Mme GAUTHY n'ayant pas donné pouvoir, M. SANCHEZ n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOURKISS ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BLOMME n'ayant pas donné pouvoir, M. NORMAND n'ayant pas donné pouvoir, M. SION n'ayant pas donné pouvoir, Mme BOEYKENS ayant donné pouvoir à M. DUCASTEL, M. BABIC n'ayant pas donné pouvoir, M. MANKOU n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Georges POCHON, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Appel des membres par Monsieur GONZALEZ, Directeur général adjoint des services.

~~~~~

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 25 juin 2019.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET RESSOURCES INTERNES**

**QUESTION N° 1**

CONSEIL MUNICIPAL – INSTALLATION DE MONSIEUR DOMINIQUE REAL EN QUALITE DE CONSEILLER MUNICIPAL

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Conseil prend acte.*

**Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale – Désignation d'un représentant du Conseil municipal**

Le siège laissé vacant par un conseiller municipal, pour quelque cause que ce soit, est pourvu dans l'ordre de la liste de candidat à la désignation des membres du Conseil d'administration du C.C.A.S. à laquelle appartient l'intéressé (article R.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Madame Laure MEPHU NGUIFO étant la candidate suivante de la liste du groupe majoritaire pour la désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du C.C.A.S., il y a lieu de la désigner membre du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en remplacement de M. MARONI.

⇒ *Le Conseil prend acte de cette désignation.*

**QUESTION N° 2**

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 3**

**ELECTION D'UN(E) ADJOINT(E) AU MAIRE**

**(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)**

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 23 septembre 2019, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

*- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"*

Madame Katia BRETON

Les résultats du scrutin sont les suivants :

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| INSCRITS :.....                                                       | 39        |
| VOTANTS : .....                                                       | 29        |
| ABSTENTIONS : .....                                                   | 0         |
| BULLETINS ET ENVELOPPES<br>DECLARES NULS                              | :..... 0  |
| BULLETINS BLANCS<br>(en ce y compris les<br>enveloppes sans bulletin) | :..... 6  |
| SUFFRAGES EXPRIMES                                                    | :.....23  |
| MAJORITE ABSOLUE                                                      | :..... 12 |

**A obtenu :**

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Madame Katia BRETON.....23 voix

**Madame Katia BRETON recueillant la majorité absolue des suffrages exprimés est élue onzième adjointe au maire.**

**QUESTION N° 4**

**COMMISSIONS MUNICIPALES – REMPLACEMENT DE MADAME DANIELE LEFEBVRE ET DE MONSIEUR LUC MARONI**

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 26

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 3 (MM. GAYANT, DUCASTEL, Mme BOEYKENS)

**QUESTION N° 5**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE LENS ET ENVIRONS**

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 23 septembre 2019, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

*- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"*

Madame Josette CHOCHOI

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : ..... 39

VOTANTS : ..... 29

ABSTENTIONS : ..... 0

SUFFRAGES EXPRIMES : ..... 29

MAJORITE ABSOLUE : ..... 15

**A obtenu :**

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Madame Josette CHOCHOI ..... 29 voix

Madame Josette CHOCHOI recueillant la majorité des suffrages exprimés est désignée pour représenter la commune au Conseil d'administration de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Lens et environs.

**QUESTION N° 6**

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SOLIDARITE ACTIVE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 23 septembre 2019, et après appel à candidature en séance, la candidature suivante a été reçue :

*- Pour la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"*

Madame Laure MEPHU NGUIFO

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : ..... 39

VOTANTS : ..... 29

ABSTENTIONS : ..... 0

SUFFRAGES EXPRIMES : ..... 29

MAJORITE ABSOLUE : ..... 15

**A obtenu :**

Candidat de la liste "RASSEMBLEMENT DE TOUTE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LENS"

Madame Laure MEPHU NGUIFO ..... 29 voix

Madame Laure MEPHU NGUIFO recueillant la majorité des suffrages exprimés est désignée pour représenter la commune au Conseil d'administration de l'Association Pour la Solidarité Active.

**QUESTION N° 7**

ACTIONS ENTREPRISES SUITES AUX RECOMMANDATIONS RECUES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES AU TITRE DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE LENS A COMPTER DE L'EXERCICE 2014

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Le Conseil prend acte après en avoir débattu.*

**QUESTION N° 8**

PLAINTE DE MADAME NACEIRA VINCENT, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE – MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

Pour : ..... 25

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 4 (MM. DECOURCELLES, DELSERT, GAYANT, Mme VINCENT ne prend pas part au vote)

**QUESTION N° 9**

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISE EN FOURRIERE DE VEHICULES

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 10**

REVERSEMENT DE LA RECETTE DE BILLETTERIE DU CONCERT DE LA MUSIQUE DE L'INFANTRIE DE LILLE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2019 AU PROFIT D'UNE ŒUVRE CARITATIVE

(Rapporteur : Monsieur Georges POCHON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 11**

CONVENTION RELATIVE A LA DISPOSITION DE SERVICES INTERNET POUR L'ACCES A UN SERVICE DE TRADUCTION SIMULTANEE ECRITE ET VISUELLE POUR LES PERSONNES AGEES, SOURDES, MALENTENDANTES, SOURDAVEUGLES ET APHASIQUES PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 12**

SIGNATURE DE LA CONVENTION CONCERNANT LA REALISATION DE LA PRESTATION DE MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE ELECTORALE – ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

(Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 13**

RECENSEMENT DE LA POPULATION – RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS ET DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 14**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT S3A AVEC L'APEI CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL, POLYHANDICAP OU AUTISME

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 15**

TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE – ADHESION A L'ASSOCIATION NATIONALE

(Rapporteur : Monsieur Dominique REAL)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 26

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 3 (MM. DECOURCELLES, DELSERT, GAYANT)

**QUESTION N° 16**

OFFICE MUNICIPAL DU COMMERCE DE LENS – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – SUBVENTION OMC

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour : ..... 26

Contre : ..... 0

Abstention : ..... 3 (MM. DECOURCELLES, DELSERT, GAYANT)

**QUESTION N° 17**

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES

(Rapporteur : Monsieur Thierry DAUBRESSE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

**QUESTION N° 18**

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – ANNEE 2018 ET ORIENTATIONS 2019

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Le Conseil prend acte, après débat, du rapport à l'unanimité.*

**QUESTION N° 19**

PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATIONS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 20**

PERSONNEL - POSTES DE CONTRACTUELS DE CHEF DE PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN – CITE 12/14 ET DE CHARGE DE MISSION FONCIER

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 21**

RECOURS AU PERSONNEL DES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES POUR DES MISSIONS PONCTUELLES OU DES PETITS TRAVAUX OCCASIONNELS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 22**

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES – VEHICULE DE FONCTION – ANNEE 2020

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 23**

PERSONNEL : REFERENT DEONTOLOGUE – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS – ANNEE 2020

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*



**QUESTION N° 24**

FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE  
– DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - REVERSEMENT

(Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre HANON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE**

**QUESTION N° 25**

CESSION COMPLEMENTAIRE AUPRES DE MONSIEUR ERIC FREGY D'UN BIEN NON BÂTI SIS  
SQUARE SEGHERS A LENS

(Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DECOURCELLES)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES**

**QUESTION N° 26**

JARDIN SOLIDAIRE DE LA GRANDE RESIDENCE – SUBVENTION 2019

(Rapporteur : Madame Cécile BOURDON)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION VIE LOCALE – REUSSITE ET SOLIDARITE – PROJET SOCIAL**

**QUESTION N° 27**

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LENS ET LA VILLE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE DANS LE  
CADRE DE LA MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE MONTIGNY-EN-  
GOHELLE

(Rapporteur : Monsieur Jean-François CECAK)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 28**

REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE

(Rapporteur : Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH)

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**QUESTION N° 29**

ADHESION DE LA VILLE DE LENS AU RESEAU MICRO-FOLIE  
(Rapporteur : Madame Naceira VINCENT)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 30**

ADHESION DE LA VILLE DE LENS A L'ASSOCIATION CULTURE COMMUNE  
(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 31**

VINGT-QUATRIEME EDITION DU SALON DU LIVRE POLICIER - POLARLENS - PRINCIPES GENERAUX  
(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 32**

ACTIONS DE MEDIATION AUTOUR DE L'OEUVRE DE MONSIEUR GUILLAUME BOTTAZZI  
(Rapporteur : Madame Hélène CORRE)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 33**

MARCHE DE NOEL – CAUTION DES CHALETS DE NOEL  
(Rapporteur : Monsieur Philippe MILLET)

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.

**QUESTION N° 34**

QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 20 septembre 2019, M. GAYANT a indiqué avoir 1 question orale pour le Conseil municipal du 25 septembre 2019 :

**Question 1 (M. GAYANT) :** La Région Hauts-de-France en général et les zones urbaines en particulier ont connu des épisodes de pollution importants aggravés par les pics de chaleur. La brillante politique environnementale menée par l'éminent aréopage gouvernemental de marcheurs sous la houlette éclairée du président Macron me fait craindre une persistance, voire une aggravation de la situation dans les années à venir. La Ville fait-elle procéder à des mesures de qualité de l'air ? Si oui, peut-on en connaître les résultats ? Sinon, pourquoi ces mesures ne sont-elles pas réalisées ?

→ La réponse est apportée en séance par M. ROBERT.

La séance est levée à 19 heures 59.